



Bien accueillir ses saisonniers



Travailleurs saisonniers :

Comment faire de l'accueil un moment privilégié entre l'employeur et ses saisonniers

... 3 fiches pratiques pour vous aider



Accueillir des saisonniers

Présentation

Les emplois saisonniers représentent des enjeux financiers et humains pour l'entreprise. L'accueil contribue quant à lui à la responsabilisation de chacun.

La MSA vous propose, au travers de 3 fiches, quelques conseils pour réussir l'accueil de vos saisonniers.

Objectifs

Proposer un accueil structuré et complet aux nouveaux arrivants, permet une meilleure intégration dans l'entreprise.

L'intérêt est de favoriser la motivation des saisonniers et la qualité de leur travail.

Les fiches

- > **Fiche 1** : Informer sur votre entreprise
- > **Fiche 2** : Informer des risques professionnels
- > **Fiche 3** : Quelques règles

Les fiches pratiques



Les enjeux

Les enjeux financiers

L'embauche d'un salarié engage des coûts :

- > Temps de recherche,
 - > Formalités administratives (DUE, TESA, ...),
 - > Formation, fournitures des équipements,...
- vous serez gagnant en limitant les départs imprévus.

Les enjeux de production

L'accueil favorisera :

- > Les savoir-faire,
- > L'efficacité,
- > L'implication.

Vous serez alors gagnant en qualité et en productivité.

Les enjeux humains

L'accueil est un gage de :

- > Reconnaissance,
- > Confiance,
- > Coopération.

Vous serez gagnant sur le bon déroulement de votre saison.





Accueillir, c'est réussir

L'accueil des saisonniers est un moment stratégique pour l'entreprise. Il permet de :

- > **Faciliter l'embauche,**
- > **Fidéliser les nouveaux recrutés,**
- > **Obtenir un produit de qualité.**

Fidéliser, Former et **Valoriser** votre personnel saisonnier pour :

- > **Limiter la multiplication des coûts,**
- > **Atteindre vos objectifs de production,**
- > **Le bien être de votre entreprise**

Les fiches pratiques



Fiche 1 : informer sur votre entreprise



Présentation générale

- > La forme sociale de l'entreprise,
- > Sa place économique sur le marché,
- > La superficie totale,
- > Le nombre de salariés permanents,
- > ...

Les activités

L'objectif est de faire prendre conscience au saisonnier que son travail s'insère dans une activité globale.

- > Les productions de l'entreprise,
- > Le cycle de vie des cultures.

Les fiches pratiques



Fiche 1 (suite) : informer sur votre entreprise



Le fonctionnement

- > Qui fait quoi ? (nom, fonction, ...),
- > Horaires de travail,
- > Parking,
- > Repas,
- > Vestiaires, sanitaires,
- > Pauses,
- > Secouristes, armoire à pharmacie,
- > Rappeler le régime de protection social agricole (afiliation) et orienter les salariés vers la MSA.

Le poste de travail

- > L'activité précise (cueillette, taille, conduite d'engin...) *QUOI ?*
- > Les prescriptions techniques
COMMENT ?
- > Les exigences de productivité, de qualité (qu'attend-on exactement des saisonniers) *POURQUOI ?*
- > La sécurité liée au poste de travail et à son environnement
- > Le respect des règles d'hygiène.

Les fiches pratiques

Fiche 2 : informer des risques professionnels



Les risques liés à votre activité professionnelle...

Connaître les différentes phases de votre activité

- > Préparation (stockage matériels/outils),
- > Exécution,
- > Entretien et rangement.

Connaître les risques liés à l'activité

- > Matière travaillée
(poids, volume, viabilité dans le temps),
- > Matériel utilisé
(conception, utilisation, entretien),
- > Lieu de travail
(configuration des locaux, nature des sols, circulation),
- > Méthode de travail
(planification des tâches, organisation des équipes, horaires),
- > Salariés
(formation initiale, savoir-faire).

Préparer son accueil





L'équipe Santé Sécurité au Travail de votre MSA

Des conseillers en prévention

présents sur le terrain vous proposent un service personnalisé basé sur le conseil :

- > Un diagnostic sécurité et des conditions de travail,
- > Des actions d'informations et de formations professionnelles intégrant la sécurité (manipulation des animaux, secourisme, ...),
- > Un accompagnement de vos projets : conception de bâtiment, local phytosanitaire, évaluation des risques,...

Des médecins du travail

vous proposent :

- > Des consultations médicales adaptées à votre métier,
- > Des examens complémentaires si des maladies d'origine professionnelle sont suspectées (troubles de l'audition, de la respiration, de la vue,...)

Coordonnées

